

Le Centre des monuments nationaux et la Fondation pour la mémoire de l'esclavage présentent

Exposition « **Oser la liberté. Figures des combats contre l'esclavage.** » au Panthéon

9 novembre 2023 - 11 février 2024



Jean-Baptiste Belley, député de Saint-Dominique à la Convention (1747-1805), 1797
Anne-Louis Girodet de Roussy-Trioson
Huile sur toile, 112 x 159 cm. Versailles, châteaux de Versailles et de Trianon
© RMN-Grand Palais (Château de Versailles) / Gérard Blot

Contact presse

Pierre Laporte Communication
Pierre Laporte / Laurent Jourden / Léa Branchereau-Angelucci
01 45 23 14 14 - pantheon@pierre-laporte.com

Pôle presse du CMN
Ophélie Thiery - 01 44 61 22 45
presse@monuments-nationaux.fr

Fondation pour la mémoire de l'esclavage
Armelle Chatelier - 06 88 17 68 25
communication@fondationesclavage.org

www.monuments-nationaux.fr
www.memoire-esclavage.org

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Proposée à l'initiative du Centre des monuments nationaux et de la Fondation pour la Mémoire de l'Esclavage, l'exposition *Oser la Liberté* retrace l'histoire d'un combat : celui de la liberté contre l'esclavage dans l'histoire de France, une marche qui s'est déployée sur quatre siècles et trois continents, scandée de moments de ruptures, de régressions, de temps forts et de bascules.

En mêlant cette histoire foisonnante à celle de la modernité française dont elle est une page majeure, et en convoquant la mémoire des femmes et des hommes qui l'ont écrite, l'exposition montre comment le système colonial esclavagiste a toujours suscité résistances et oppositions, et combien le souffle des figures héroïques qui les ont portées continue d'inspirer les combats d'aujourd'hui.

Oser la Liberté. L'expression évoque l'audace de ces femmes et de ces hommes, illustres ou méconnus, qui ont osé se dresser contre l'esclavage, dans les colonies comme en métropole. Elle raconte comment, dans le premier empire colonial français, l'irrépressible volonté de liberté des esclaves révoltés et les idéaux universels des Lumières se sont rencontrés.

Après 1789, c'est en effet dans les colonies françaises en révolution que la réalisation d'un programme de « Liberté générale » a été poussée le plus loin, quand l'insurrection générale du 23 août 1791 dans la colonie de Saint-Domingue (aujourd'hui Haïti) a provoqué cet événement inédit dans l'histoire humaine : le premier soulèvement d'esclaves qui parvient à imposer l'abolition de l'esclavage.

Rien n'effacera la puissance de ce moment, pas même la décision de Napoléon Bonaparte de rétablir l'esclavage en 1802, et l'exposition montre comment le combat pour l'abolition sera finalement gagné, et prolongé jusqu'à nos jours dans le projet d'une société qui œuvre à l'idéal de liberté, d'égalité et de fraternité.

Exposition incarnée. Dans le Panthéon, temple des héros et des héroïnes de la République, l'exposition « Oser la Liberté » raconte cette histoire en l'incarnant.

A travers la présence de celles et ceux qui y sont déjà honorés – comme l'abbé Grégoire et Condorcet, Toussaint Louverture et Louis Delgrès, Victor Schœlcher et Félix Éboué, Aimé Césaire et Joséphine Baker... – mais aussi à travers l'évocation de figures moins connues dont elle fait revivre le souvenir (Olympe de Gouges, Makandal, Julien Raimond...), pour un récit plus juste, plus ouvert, plus complet. Cette exposition les réunit toutes et tous pour la première fois au Panthéon, à travers un dispositif inédit mêlant archives, œuvres et dispositif sonore et visuel.

« **Oser la liberté**, c'est l'histoire d'une conquête, à la fois visible et dérobée, dont l'actualité continue d'inspirer nos luttes quotidiennes contre la tyrannie des passions haineuses, des pouvoirs autoritaires, des idéologies mutilantes qui sapent la cohésion sociale et sèment la discorde. Car le dispositif hégémonique de systèmes juridiques, économiques ou politiques hérités du passé laisse apparaître en creux le cheminement d'une indomptable aspiration à la liberté à travers les siècles et les continents, sans exception dans l'espace ou dans la durée. L'exposition retrace la généalogie de cet idéal conquis et partagé ».

Florence Alexis, commissaire de l'exposition.

Dans le cadre de son programme « Un artiste, un monument », le Centre des monuments nationaux présente également au Panthéon, du 19 octobre 2023 au 11 février 2024, l'exposition *We could be heroes* de l'artiste Raphaël Barontini.

Dans ce haut lieu de la mémoire nationale qu'est le Panthéon, Raphaël Barontini met en lumière des figures héroïques de la lutte contre l'esclavage, connues ou méconnues, ayant contribué à jouer un rôle marquant dans son abolition. À travers des installations monumentales – textiles, bannières et drapeaux – mais aussi une performance, Raphaël Barontini offre un regard artistique contemporain sur des combats que l'exposition *Oser la liberté* éclaire d'un point de vue historique et pédagogique.

UN PARCOURS EN QUATRE SÉQUENCES

La traite esclavagiste, une première mondialisation

À partir du XVe siècle, l'expansion des puissances européennes sur tous les continents conduit à la constitution d'immenses empires coloniaux. Le moteur de cette première mondialisation économique est la plantation esclavagiste. Ce système de production est massivement développé dans les colonies d'Amérique et d'Asie pour fournir à l'Europe les produits coloniaux qu'elle convoite : sucre, café, tabac, cacao, épices, coton... Les peuples autochtones décimés par les massacres, la servitude et le choc microbien, c'est en Afrique que, à partir de 1444, les Européens vont capturer une main d'œuvre de 13 millions de femmes, d'hommes et d'enfants achetés et déportés à travers les océans pour être transformés en bêtes de somme par la traite, sur plus de 400 ans. Au XVIIIe siècle, la France affirme sa volonté de se positionner en acteur majeur de cette économie-monde à partir de ses colonies aux Antilles, en Louisiane, en Guyane et dans les Mascareignes, où, de marronnages en révolutions, les esclaves ne cessent de résister à ce système déshumanisant.

Marronnages, Lumières et Révolution (1750-1802)

À la fin du XVIIIe siècle, les sociétés esclavagistes de l'empire colonial français sont à leur apogée économique. Mais c'est aussi l'âge d'or des résistances, révoltes et insurrections. Les esclaves pratiquent partout le marronnage. Allant jusqu'à créer de véritables contre-sociétés, les libres de couleur sont discriminés en raison de leurs origines et les philosophes des Lumières condamnent l'inhumanité de l'esclavage. La proclamation des Droits de l'Homme - « Tous les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits. » - fait exploser le système colonial. À Saint-Domingue, ce sont les esclaves révoltés qui accomplissent les promesses de 1789 en imposant l'abolition, que la Convention Nationale confirme et étend le 4 février 1794 au reste de l'empire colonial français. Elle porte Toussaint Louverture, qui s'est affranchi de l'esclavage, à la tête de la colonie. Il devient l'acteur et l'emblème de cette « Liberté générale » que la Première République s'efforce d'organiser en inventant une société sans esclavage dans ses possessions outre-mer.

D'une abolition à l'autre (1802-1848)

En 1801, Toussaint Louverture dote Saint-Domingue d'une constitution qui interdit l'esclavage. Napoléon Bonaparte, qui nourrit de grandes ambitions coloniales en Amérique, décide de le renverser pour mettre un terme à la Liberté Générale. Il échoue à Saint-Domingue, qui gagne son indépendance sur le champ de bataille et la proclame en 1804 sous le nom d'Haïti. Mais il réussit à rétablir l'esclavage en Guadeloupe et en Guyane. Il le maintient en Martinique et à La Réunion, où les colons voulaient maintenir l'ordre ancien. Pendant 46 ans, la lutte reprend dans les colonies françaises

comme en métropole. La traite, l'esclavage et son corollaire, le préjugé de couleur, sont contestés dans la presse, devant les tribunaux, au Parlement, parfois les armes à la main lorsque les esclaves se soulèvent. Des figures émergent pour incarner ces combats, comme Cyrille Bisette, Furcy Madeleine, ou Victor Schœlcher. Mais face à l'inertie du pouvoir central, il faudra une nouvelle révolution pour abattre la traite en 1831, et une autre pour enfin abolir l'esclavage, en 1848.

Contre l'oubli : commémorer et combattre (depuis 1848)

« Je recommande à chacun l'oubli du passé », déclare le gouverneur de Martinique en 1848. Une injonction qui vise autant à préserver la paix civile qu'à masquer la persistance des inégalités dans une société coloniale dont les structures économiques n'ont pas été réformées. Alors que l'école républicaine permet à une nouvelle élite de s'élever, celle-ci se saisit de la mémoire de l'esclavage pour contester le racisme qui en est issu et affirmer une « conscience noire » longtemps incubée, que Paulette et Jane Nardal, Aimé et Suzanne Césaire, Léon-Gontran Damas, portent dans des textes importants. Après-guerre, les espoirs déçus de la départementalisation des « vieilles colonies » en 1946 et le mouvement parallèle de la décolonisation, porté notamment par le martiniquais Frantz Fanon, nourrissent les revendications pour une pleine égalité outre-mer, et l'aspiration à une société enfin délivrée du racisme. En 2001, la France reconnaît par la loi « Taubira » l'esclavage et la traite comme crimes contre l'humanité : un retour aux sources de 1794 et 1848, et un appel à l'action pour l'égalité et la dignité de la personne en France comme dans le reste du monde, alors que la traite et l'esclavage moderne touchent encore plus de 28 millions de personnes dont près de 70% de femmes dans le monde.

Le combat pour la liberté et l'égalité n'est pas achevé.

AUTOUR DE L'EXPOSITION

Un catalogue est publié à l'occasion de l'exposition par les Éditions du Patrimoine
182 pages, 150 illustrations. Prix de vente : 40 € environ

Des **visites commentées** de l'exposition par sa commissaire, Florence Alexis, ainsi qu'un cycle de **conférences** sont proposés autour de l'exposition.

Visites commentées par la commissaire :

Le 18 novembre 2023 à 11h00, le 9 décembre 2023 à 15h00 et le 20 janvier 2024 à 11h00.

LA FONDATION POUR LA MÉMOIRE DE L'ESCLAVAGE



La Fondation pour la mémoire de l'esclavage est une fondation reconnue d'utilité publique, privée et autonome, créée en novembre 2019 qui agit pour l'intérêt général et la cohésion nationale. Son action est soutenue par l'État et des partenaires privés qui partagent son projet. Elle agit en collaboration avec la société civile, les territoires, le monde de la recherche, de la culture, des médias et de l'éducation pour transmettre l'histoire de l'esclavage mais aussi parler de ses héritages, par la culture, et pour la citoyenneté. La FME est présidée par Jean-Marc Ayrault, ancien Premier ministre.



Toussaint Louverture, François Cauvin, 2009
Acrylique sur canvas, 92 cm x 121cm
© François Cauvin



Jean-Baptiste Belley, député de Saint-Dominique à la Convention (1747-1805), 1797, Anne-Louis Girodet de Roussy-Trioson. Huile sur toile, 112 x 159 cm. Versailles, châteaux de Versailles et de Trianon © RMN-Grand Palais (Château de Versailles) / Gérard Blot



Joséphine Baker, 1948, Studio Harcourt. Négatif monochrome, négatif souple, 18 x 24 cm. Charenton-le-Pont, Médiathèque du patrimoine et de la photographie © Ministère de la Culture - Médiathèque du patrimoine et de la photographie, Dist. RMN-Grand Palais / Studio Harcourt



Paire de sucriers à poudre : esclaves chargés de cannes à sucre. Vers 1730-1740. Ancienne collection de Louis-Henri, duc de Bourbon. 11 x 28,5 cm. Don de la Société des Amis du Louvre, 1995. Paris, musée du Louvre © RMN-Grand Palais (musée du Louvre) / Martine Beck-Coppola

PANTHÉON

Selon la volonté de Louis XV, l'église Sainte Geneviève est construite au centre de Paris entre 1764 et 1790. Le 4 avril 1791, l'Assemblée constituante décide de la transformer en Panthéon. La crypte y accueillera désormais les sépultures des grands hommes de la nation. Après Voltaire et Rousseau, ce sont les grands serveurs de l'Etat, proches de Napoléon, qui y seront inhumés au début du XIX^e siècle. Depuis 1885, année de la mort de Victor Hugo, y reposent ceux qui ont mérité la reconnaissance de la patrie par leur engagement citoyen ou leur défense des valeurs républicaines, tels Victor Schœlcher, Jean Moulin, Marie Curie, Alexandre Dumas, Simone Veil et Joséphine Baker.

Construit par l'architecte Soufflot (1713-1780), le monument est une manifestation du style néoclassique, très marqué par l'influence de l'Antiquité (fronton, plan en croix grecque, colonnes corinthiennes). Eminent architecte des Lumières, il propose en effet une ambitieuse synthèse de l'art antique, de l'art gothique et de la Renaissance, qui le relie aux grands architectes du XVI^e siècle.

Les toiles marouflées, datant d'une époque où le lieu était redevenu une église (deuxième moitié du XIX^e siècle), présentent des figures monarchiques et religieuses de l'histoire de France. Elles sont l'œuvre de douze peintres habitués des commandes officielles, comme Pierre Puvis de Chavannes ou Jean-Paul Laurens.

En 2020, à l'occasion de la panthéonisation de Maurice Genevoix, le Panthéon s'est enrichi de nouvelles œuvres, visuelles et sonores, commandées d'une part au plasticien Anselm Kiefer et d'autre part au compositeur Pascal Dusapin.

Enfin la présence du pendule de Foucault est à noter. Cette expérience scientifique installée par Foucault lui-même en 1851 est constituée d'une sphère métallique de 47 kg suspendue à un fil de 67 mètres. Elle démontre la rotation de la terre sur elle-même.

Le Panthéon est ouvert à la visite, animé et restauré par le Centre des monuments nationaux.



Panthéon, façade occidentale © Gilles Codina - CMN



Pendule de Foucault - © François Pournin

Ma pierre à l'édifice

En se connectant sur www.mapierrealedifice.fr, les amoureux du patrimoine peuvent faire un don pour le Panthéon (« Mon monument préféré ») et ainsi contribuer à l'animer, l'entretenir et le préserver.

INFORMATIONS PRATIQUES

Panthéon
Place du Panthéon
75005 Paris
+33 (0)1 44 32 18 00

 www.facebook.com/pantheonparis
 www.instagram.com/pantheon.paris

<https://www.paris-pantheon.fr/>

Modalités de visite

En amont de leur visite, les visiteurs sont invités à consulter le site (www.pantheon-paris.fr) où les modalités de visite sont mises à jour. Réservation conseillée sur le site [Pantheon.Paris\(monuments-nationaux.fr\)](http://Pantheon.Paris(monuments-nationaux.fr))

Nombre de visiteurs limité.

Horaires

Ouvert tous les jours, sauf les 1er janvier, 1er mai et 25 décembre.

Du 1er octobre au 31 mars: 10h - 18h

Du 1er avril au 30 septembre : 10h - 18h30

Dernier accès 45 minutes avant la fermeture.

Tarifs

Tarif individuel : 11,50 €

Tarif groupe (sur réservation) : 9 €

Gratuité

Moins de 18 ans (en famille et hors groupes scolaires)

18-25 ans (ressortissants de l'Union Européenne et résidents réguliers non-européens sur le territoire de l'Union Européenne)

1er dimanche du mois de janvier à mars et de novembre à décembre

Personne handicapée et son accompagnateur

Demandeur d'emploi, sur présentation d'une attestation de moins de 6 mois, bénéficiaires RMI, RSA, aide sociale

Journalistes

Enseignants titulaires du Pass Education

Détenteurs de la carte Culture/ICOM/ICOMOS

Billet jumelé Basilique Saint-Denis + Panthéon :

Tarif individuel 16€

Tarifs groupe scolaire

En visite libre 40€

En visite pédagogique

Parcours découverte (1h30): 90€/40€

(REP/ZEP) 35 élèves max et 5

accompagnateurs inclus

Parcours découverte champ social (1h30):

40€ - 20 personnes max

Visite-atelier (2h): 130€/60€ (REP/ZEP) 35

élèves max et 5 accompagnateurs inclus

Visite-atelier champ social (2h): 60€ - 20

personnes max

Offre de visite

Document de visite disponible en 12 langues

(français, allemand, anglais, chinois, espagnol, italien, japonais, néerlandais, polonais, portugais, russe et coréen)

Audio-guide disponible en 11 langues

(français, allemand, anglais, chinois, coréen, espagnol, italien, japonais, polonais, portugais et russe)

Bornes tactiles interactives

Livret-jeu pour les enfants à télécharger

Application de visite

Accès

En transport en commun : Métro ligne 10

(Cardinal Lemoine) / ligne 7 (Jussieu)

RER B (Luxembourg) / Bus lignes 21, 27,

38, 82, 84, 85, 89 Station Vélib' N°5032

(Panthéon-Valette)

En voiture: Boulevard Saint-Michel

puis rue Soufflot



LE CMN EN BREF

Sites archéologiques de Glanum et de Carnac, abbayes de Montmajour et du Mont-Saint-Michel, châteaux d'If et d'Azay-le-Rideau, domaine national de Saint-Cloud, Arc de Triomphe ou encore villas Savoye et Cavrois constituent quelques-uns des 100 monuments nationaux, propriétés de l'État, confiés au Centre des monuments nationaux.

Premier opérateur public, culturel et touristique avec plus de 10 millions de visiteurs par an, le Centre des monuments nationaux conserve et ouvre à la visite des monuments d'exception ainsi que leurs parcs et jardins. Ils illustrent, par leur diversité, la richesse du patrimoine français. S'appuyant sur une politique tarifaire adaptée, le CMN facilite la découverte du patrimoine monumental pour tous les publics. Son fonctionnement repose largement sur ses ressources propres issues notamment de la fréquentation, des librairies-boutiques, des locations d'espaces ou encore du mécénat. Fondé sur un système de péréquation, le Centre des monuments nationaux est un acteur de solidarité patrimoniale. Les monuments bénéficiaires permettent la réalisation d'actions culturelles et scientifiques sur l'ensemble du réseau. Par ailleurs, après la restauration et l'ouverture de l'Hôtel de la Marine au mois de juin 2021, le CMN restaure le château de Villers-Cotterêts pour y ouvrir la Cité internationale de la langue française en 2023. Enfin, le CMN s'affirme comme un acteur important dans le numérique avec l'Incubateur du patrimoine lancé en 2018.

Retrouvez le CMN sur

-  www.facebook.com/leCMN
-  [@leCMN](https://twitter.com/leCMN)
-  [@leCMN](https://www.instagram.com/leCMN)
-  www.youtube.com/c/lecmn
-  www.linkedin.com/company/centre-des-monuments-nationaux
-  www.tiktok.com/@le_cmn

Un programme d'abonnement annuel



« Passion monuments », disponible en ligne et en caisse dans près de 60 monuments au prix de 45 €, permet de proposer aux visiteurs un accès illimité aux sites du réseau du CMN, et de nombreux autres avantages.

passion.monuments-nationaux.fr

Monuments ouverts à la visite par le CMN

Auvergne-Rhône-Alpes

- Château d'Aulteribe
- Monastère royal de Brou à Bourg-en-Bresse
- Château de Chareil-Cintrat
- Château de Voltaire à Ferney
- Trésor de la cathédrale de Lyon
- Ensemble cathédral du Puy-en-Velay
- Château de Villeneuve-Lembron

Bourgogne-Franche-Comté

- Chapelle aux Moines de Berzé-la-Ville
- Cathédrale de Besançon et son horloge astronomique
- Château de Bussy-Rabutin
- Abbaye de Cluny

Bretagne

- Grand cairn de Barnenez
- Sites mégalithiques de Carnac
- Site des mégalithes de Locmariaquer
- Maison d'Ernest Renan à Tréguier

Centre-Val de Loire

- Château d'Azay-le-Rideau
- Château de Bouges
- Crypte et tour de la cathédrale de Bourges
- Palais Jacques Cœur à Bourges
- Tour de la cathédrale de Chartres
- Château de Châteaudun
- Château de Fougères-sur-Bièvre
- Maison de George Sand à Nohant
- Château de Talcy
- Cloître de la Psalette à Tours

Grand Est

- Château de Haroué
- Château de La Motte Tilly
- Palais du Tau à Reims
- Tours de la cathédrale de Reims

Hauts-de-France

- Tours et trésor de la cathédrale d'Amiens
- Château de Coucy
- Villa Cavrois à Croix
- Château de Pierrefonds

- Château de Villers-Cotterêts (ouverture en 2023)
- Colonne de la Grande Armée à Wimille

Île-de-France

- Château de Champs-sur-Marne
- Château de Jossigny
- Château de Maisons
- Villa Savoye à Poissy
- Domaine national de Rambouillet
- Domaine national de Saint-Cloud
- Basilique cathédrale de Saint-Denis
- Maison des Jardies à Sèvres
- Château de Vincennes

Normandie

- Abbaye du Bec-Hellouin
- Château de Carrouges
- Abbaye du Mont-Saint-Michel

Nouvelle Aquitaine

- Cloître de la cathédrale de Bayonne
- Tour Pey-Berland à Bordeaux
- Château de Cadillac
- Abbaye de Charroux
- Tours de la Lanterne, Saint-Nicolas et de la Chaîne à La Rochelle
- Abbaye de La Sauve-Majeure
- Sites préhistoriques de la vallée de la Vézère
- Site archéologique de Montcaret
- Château d'Oiron
- Grotte de Pair-non-Pair
- Château de Puyguilhem
- Site gallo-romain de Sanxay

Occitanie

- Tours et remparts d'Aigues-Mortes
- Château d'Assier
- Abbaye de Beaulieu-en-Rouergue
- Château et remparts de la cité de Carcassonne
- Château de Castelnaud-Bretenoux
- Site archéologique et musée d'Ensérune
- Château de Gramont
- Château de Montal
- Sites et musée archéologiques de Montmaurin
- Forteresse de Salses

- Fort Saint-André de Villeneuve-lez-Avignon

Paris

- Arc de Triomphe
- Chapelle expiatoire
- Colonne de Juillet
- Conciergerie
- Domaine national du Palais-Royal
- Hôtel de la Marine
- Hôtel de Sully
- Panthéon
- Sainte-Chapelle
- Tours de Notre-Dame de Paris

Pays de la Loire

- Château d'Angers
- Maison de Georges Clemenceau à Saint-Vincent-sur-Jard

Provence-Alpes-Côte d'Azur

- Cloître de la cathédrale de Fréjus
- Site archéologique de Glanum
- Château d'If
- Villa Kérylos
- Trophée d'Auguste à La Turbie
- Place forte de Mont-Dauphin
- Abbaye de Montmajour
- Cap moderne, Eileen Gray et Le Corbusier au Cap Martin
- Hôtel de Sade à Saint-Rémy-de-Provence
- Monastère de Saorge
- Abbaye du Thoronet

